



**VILLE DE
CHOISY-LE-ROI**

Place Gabriel Péri
94600 Choisy-le-Roi
www.choisyleroi.fr
Direction Générale
CR/OM

Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du Mercredi 29 Mars 2017

Le vingt-neuf mars deux mille dix-sept, à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le 21 Mars 2017, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, Hôtel de Ville, sous la présidence de Didier GUILLAUME, Maire.

Étaient présents :

MM. GUILLAUME Didier, BRAHIMI Nadia, ID ELOUALI Ali, DESPRÈS Catherine, AOUMMIS Hassan, MASSÉ Elodie, ARNAUD Anne Marie, LUC Nadine, ROCHE Gabriel, ENNAOURA Hafid, TISLER Frédéric, BOIVIN Bernard, CATOIRE Marion, ATHÉA Bernard, GUINERY Annick, DUPUY Gilles, BLOUIN VALENTIN Anne, LEROY Sylvie, NEUVILLE Christophe, MORO Christiane, GRASSET-PRIAN Chantal, RIFFAUD Isabelle, BELLIER Carole, MELY Laurent, LEONCE Vanessa, ALIROL Béatrice, PANETTA Tonino, COELHO Vasco, BERCIER Corinne, OSTERMEYER Sushma, DRUART Frédéric, SALIM Malika, THIAM Moustapha, PERYAGH Yves, BARON Monique.

Étaient représentés :

M. DIGUET Patrice	mandat à Mme LUC Nadine
Mme JUHEL Françoise	mandat à Mme BRAHIMI Nadia (arrivée au 5 ^{ème} point)
Mme BENKAHLA Malika	mandat à M. ENNAOURA Hafid
M. HERVY Patrick	mandat à M. DUPUY Gilles
M. ZIEGELMEYER Laurent	mandat à Mme ARNAUD Anne Marie
M. GILLERY Ludovic	mandat à Mme CATOIRE Marion
M. BRIENNON Jean Marc	mandat à Mme ALIROL Béatrice
Mme FRANCISOT Amandine	mandat à M. COELHO Vasco.

Était absent : /

Secrétaire de séance : Mme LEONCE Vanessa.

Après avoir procédé à l'appel nominal des conseillers en exercice et constaté que le quorum était atteint pour la validité des délibérations, Monsieur le Maire soumet aux membres de l'assemblée l'ordre du jour de la présente séance qui est adopté à l'unanimité.

Après examen des dossiers :

	HABITAT
17.021	Approuve la convention d'objectifs à passer avec l'Agence départementale d'information sur le logement du Val-de-Marne (ADIL pour la reconduction de la permanence mensuelle à Choisy-le-Roi et autorise le Maire ou à défaut son représentant à signer cette convention.
17.022	Approuve les conventions à intervenir entre la Ville de Choisy le Roi et les associations : « LE RELAIS 94», L'AUVM » et «LE CLLAJ », pour des mesures d'accompagnement social liées au logement (ASSL), pour l'année 2017 et autorise Monsieur le Maire ou à défaut son représentant, à signer ces conventions et tout document y afférent.
17.023	Accorde sa garantie d'emprunt à VALOPHIS HABITAT afin de financer la construction de 60 logements locatifs sociaux, résidence des Troènes, 54 PLUS/6 PLAI situés 125, avenue d'Alfortville et autorise le Maire à signer la convention de réservation de 12 logements au profit de la Ville, en contrepartie de la garantie d'emprunt accordée par celle-ci à Valophis Habitat.
17.024	Réitère sa garantie pour le réaménagement des prêts PLI travaux n°1158781 et n°1163778 contractés par la SA HLM les Cités Jardins de la Région Parisienne, aujourd'hui NOVIGERE, auprès de la C.D.C. en 2010 pour l'acquisition-amélioration de 8 pavillons locatifs PLUS/PLI, situés 2 à 9 allée des Mésanges et la construction de 10 pavillons locatifs PLI situés 10 à 17 allée des Iris et autorise le Maire à intervenir à l'avenant qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'emprunteur. Déclare que les conventions de contrepartie de garantie d'emprunt réservant à la Ville 2 pavillons T4 PLUS et 2 pavillons T3 PLI dans les opérations précitées sont inchangées.
	RESSOURCES HUMAINES
17.025	Approuve la modification du tableau des effectifs du personnel communal.
17.026	Décide de la création dans l'effectif du personnel communal d'un poste d'attaché territorial chargé d'animer et de coordonner le programme d'action FISAC en vue de mobiliser des moyens spécifiques pour le développement du commerce du centre-ville.
17.027	Décide de confier au Centre Interdépartemental de gestion de la petite couronne, l'organisation des commissions de sélection professionnelle pour les grades et le nombre d'emplois prévus par le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire de la collectivité et autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention à passer avec le CIG ainsi que tout document y afférent.
	DEVELOPPEMENT DURABLE
17.028	Décide la mise en place du permis de végétaliser, approuve la convention d'occupation temporaire du domaine public permettant la mise en place du dit permis et autorise Monsieur le Maire ou son représentant, à signer ladite convention.
17.029	Approuve la convention à passer avec l'association « Au fil de l'eau », relative à la mise en service en 2017, d'un passeur de rives sur la Seine et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention, sollicite du Département du Val de Marne une participation financière et sollicite l'autorisation auprès de Voies Navigables de France, pour l'occupation du domaine public fluvial.
	TRAVAUX – URBANISME – CADRE DE VIE
17.030	Approuve l'adhésion de la Ville de Choisy-le-Roi à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (A.V.P.U) à compter de l'année 2017, autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à l'exécution de la présente adhésion et désigne Monsieur Bernard BOIVIN, adjoint au Maire, pour représenter la Ville à l'AVPU.
	ADMINISTRATION GENERALE
17.031	Approuve la constitution d'un groupement de commandes entre la commune de Choisy-le-Roi et le Centre communal d'action sociale, pour la fourniture et livraison de fournitures de bureau, de papiers, d'enveloppes et de consommables informatiques pour petites imprimantes des deux personnes publiques et la convention qui définit les conditions de fonctionnement dudit groupement et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention et tout document afférent à ce groupement de commandes.
17.032	Approuve la constitution d'un groupement de commandes entre la commune de Choisy-le-Roi et le Centre communal d'action sociale pour la fourniture et livraison de produits et matériels et matériels d'entretien et d'hygiène, d'articles de droguerie et d'arts de la table des deux personnes publiques et la convention qui définit les conditions de fonctionnement dudit groupement et autorise le Maire ou son représentant à signer la convention et tout document afférent à ce groupement de commandes.
17.033	Approuve les modifications de la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public Cité des Métiers du Val-de-Marne », afin que sa comptabilité et sa gestion soient assurées selon les règles de droit public, acte l'arrivée d'un nouveau membre au sein des membres du GIP, la Chambre de Commerce et de l'Industrie Paris Ile de France et autorise le Maire ou son représentant à signer la convention constitutive modifiée et tout autre document lié à l'exécution de ce dossier.

17.034	Approuve la convention à passer avec le Comité des Œuvres sociales du personnel, pour l'attribution de la subvention 2017 et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.
17.035	Décide d'une première répartition de la subvention municipale allouée aux associations locales pour location d'un transport collectif, pour les associations suivantes ayant rempli un dossier spécifique, et dont le projet respecte les critères établis.
17.036	Déclare que Monsieur le Maire a rendu compte des décisions n° 16.384 à n° 16.410 et n° 17.001 à n° 17.074 prises conformément aux dispositions de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
	EXERCICE DES MANDATS LOCAUX
17.037	Remplacement du 16ème adjoint au Maire (quartier) : Décide que l'adjoint qui sera désigné, occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l' élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant et procède à la désignation du 16ème adjoint au Maire, au scrutin secret à la majorité absolue. Madame Annick GUINERY, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 16ème adjointe au Maire
17.038	Modifie comme suit la désignation des représentants de la ville dans différentes instances de la ville : <u>Commission d'Appel d'offres</u> : Mme Anne Marie ARNAUD (remplace Mme Marion Catoire) <u>Commission des marchés de travaux</u> : Mme Anne Marie ARNAUD (remplace Mme Marion Catoire) <u>Commission consultative des services publics locaux</u> : Mme Annick GUINERY, déléguée titulaire (remplace Mme Malika BENKAHLA) Mme Malika BENKAHLA, déléguée suppléante (remplace Mme Annick GUINERY) <u>SICUCV (Syndicat Intercommunal de Chauffage Urbain Choisy/Vitry)</u> : Mme Christiane MORO, déléguée titulaire (remplace M. Hafid ENNAOURA): <u>Copropriété Résidence du Parc (13 Avenue L. Gourdault)</u> : Mme Nadine LUC, déléguée titulaire (remplace M. Ludovic GILLERY) M. Ludovic GILLERY, délégué suppléant (remplace Mme Nadine LUC) <u>Copropriété 4/6 passage Bertrand</u> : Mme Annick GUINERY, déléguée titulaire (remplace Mme Malika BENKAHLA) <u>Conseil d'école maternelle Victor Hugo</u> : Mme Anne Marie ARNAUD (remplace Mme Malika BENKAHLA)

Fait en Mairie à Choisy le Roi, le 30 Mars 2017.

Didier GUILLAUME
Maire de Choisy-le-Roi
Vice-président du Conseil départemental du Val-de-Marne.